

1  
actualités

En bref

Dossiers d'actualité

Panorama des lois

FAQ citoyens

2  
repères3  
ressources

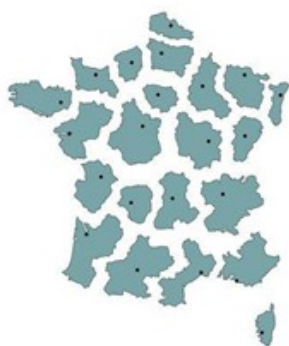
Lettre d'information

Actualités

Dossiers d'actualité

## Collectivités territoriales : une nouvelle réforme en 2014 ?

le 26 11 2014



© Christophe MATHIS - Fotolia.com

Dès le 14 janvier 2014, lors d'une conférence de presse, le président de la République, François Hollande, s'est prononcé en faveur d'une nouvelle étape de la **décentralisation** et a évoqué la possibilité de réduire le nombre des régions. Le Premier ministre, Manuel Valls, a rappelé cet objectif dans sa **déclaration de politique générale**. Fusion de régions, suppression de l'échelon départemental, le **gouvernement** souhaite revoir l'organisation territoriale pour plus d'efficacité et des coûts de fonctionnement réduits.

Du 14 au 16 mai 2014, le président de la République François Hollande a consulté les responsables des partis politiques sur le projet de réforme territoriale. Le 3 juin 2014, il a publié, dans la presse quotidienne régionale, une tribune dans laquelle il présente son projet de 14 régions métropolitaines (au lieu de 22) et de renforcement des intercommunalités. Deux projets de loi ont été présentés en **Conseil des ministres** du 18 juin 2014.

Pour mieux comprendre les enjeux de cette réforme territoriale, vie-publique.fr vous propose un dossier qui va s'enrichir au fil des différentes étapes de la mise en place d'une nouvelle organisation territoriale.

télécharger le mp3



Collectivités territoriales : une nouvelle réforme en 2014 ?

Collectivités territoriales : une nouvelle réforme en 2014 ?

- L'organisation territoriale : un débat récurrent
- Tableau des régions avant la réforme territoriale
- Réforme territoriale : la nouvelle organisation proposée par le gouvernement
- La carte des régions en 2015



Lire aussi

sur vie-publique.fr

La carte des régions en 2015

Loi du 16 janvier 2015 relative à la délimitation des régions, aux élections régionales et départementales et modifiant le calendrier électoral

Qu'est-ce que la région ?

Nos régions demain : parlons-en

La région : 50 ans d'évolution

Consulter les archives

Janvier-juin 2014

## Président de la République

Se prononce en faveur d'une réforme des régions et consulte pour la préparer = **oriente la vie politique française**

16 juin 2014

## Le Gouvernement

Présente un **projet de loi**

**14 régions**

DEPECHE

# Le Sénat rejette les fusions de régions proposées et autorise les départements à changer de région

réforme territoriale

Publié le 5/07/14 11:13 par [La Rédaction](#)

**[Paris]** —Pendant que les Français regardaient le quart de finale de la coupe du monde de foot, le Sénat a démoli le projet de François Hollande de fusionner-- sans concertation -- un certain nombre de régions. En rejetant, vendredi 4 juillet, l'article premier de la réforme territoriale qui propose de réduire le nombre des régions en les ramenant de 22 à 14, le sénat a renvoyé les débris du projet à l'Assemblée Nationale.

Début juillet 2014

**Sénat**

Vote du projet de loi : le  
texte est modifié

Refus des 14 régions +  
possibilité pour un  
département de changer  
de région

[29/01/15] Bonne année bien sûr !  
Jacques Auxiette se félicite de l'unité  
des Pays de la Loire

[7/01/15] La Gorsedd de Bretagne fait  
un bilan rapide de la réforme territoriale  
ratée

[5/01/15] Réforme territoriale,  
mouvement breton et fédéralisme en  
France

[19/12/14] Pour le PS la revendication  
pour la réunification de la Bretagne ne  
s'est pas fait entendre

Député de la 4<sup>e</sup> circonscription du Morbihan

# Paul Molac



Accueil



À propos



Actualités



Vidéos



Photos



Agenda



Contact

Accueil > actualités > redécoupage des régions. audition du ministre de l'intérieur bernard (...)

## redécoupage des régions. audition du ministre de l'intérieur bernard cazeneuve



Dans l'optique de la réforme territoriale et du redécoupage des régions, la commission des lois a auditionné le ministre de l'intérieur Bernard Cazeneuve. J'en ai profité pour mettre en avant deux éléments. Premièrement, la taille des régions et leur poids économique n'aura de sens que si les régions ont un véritable pouvoir budgétaire. Or actuellement les régions restent des nains en la matière vis à vis des autres régions européennes. Deuxièmement, l'objectif central doit rester l'aménagement harmonieux du territoire. Il ne faut pas que cette réforme soit l'occasion de

### Dans la même rubrique

- Intervention sur le devoir de vigilance des multinationales
- Question orale sur la fiscalité pour les agriculteurs-méthaniseurs pionniers
- Lettre d'information pour l'année 2015
- Débat sur la politique maritime de la France
- Manifestations pour la démocratie

9 juillet 2014

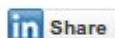
## Assemblée Nationale

## Commission des lois : discussion du projet de loi entre des députés et le ministre de l'intérieur



# L'Assemblée adopte le projet de loi de réforme territoriale

par Agathe Ranc • mercredi 23 juillet 2014 19:01



261 députés ont voté pour le texte présenté par le gouvernement (illustration) © MAXPPP

Les députés ont voté pour le texte qui prévoit notamment de faire passer le nombre de régions françaises de 22 à 13, le report des élections régionales et départementales, et un "droit d'option" permettant aux départements de changer de région.

Le projet de loi sur la réforme territoriale présenté par le gouvernement ne fait toujours pas consensus, mais son premier volet vient tout de même d'être adopté par les députés. 261 d'entre eux se sont prononcés en faveur du texte, 205 ont voté contre, et 85 se sont abstenus.

23 juillet 2014

## Assemblée Nationale

Vote de la loi par les députés : le texte est différent du Sénat, il devra donc repasser pour une 2<sup>nd</sup>e lecture devant les Sénateurs

13 régions + "droit d'option" permettant aux départements de changer de région.



27 septembre 2014

## Nantes

Manifestation des  
partisans du  
rattachement de la  
Loire-Atlantique à  
la Bretagne

Bretagne à 5  
départements (22,  
29, 35, 56 + 44)

Nantes: mobilisation monstre pour la réunification à la Bretagne



BFMTV

S'abonner 71 482

1 644

+ Ajouter à Partager ... Plus

11 1

Ajoutée le 27 sept. 2014

Toute l'actualité sur <http://www.bfmtv.com/> Entre 13.000 et 30.000 partisans du rattachement de la Loire-Atlantique à la Bretagne ont manifesté pour la "réunification" samedi à Nantes, la mobilisation la plus importante depuis le lancement du débat sur la réforme territoriale par le gouvernement, qui doit reprendre dans quelques semaines.



# Réforme territoriale. Le Sénat vote une carte de 15 régions

France - 31 Octobre 2014 - 20



Le Sénat a adopté dans la nuit une carte de 15 régions, rétablissant l'autonomie de l'Alsace, du Languedoc-Roussillon et de Midi-Pyrénées. | Reuters / Sénat

Réagir

Facebook

867

Twitter

17

Google+



Achetez votre journal numérique

**Le Sénat a adopté dans la nuit une carte de 15 régions, rétablissant l'autonomie de l'Alsace, du Languedoc-Roussillon et de Midi-Pyrénées. Mais pas de modification à l'Ouest.**

A l'occasion de l'examen en seconde lecture du premier texte de la réforme territoriale, 175 sénateurs, principalement UMP, centristes, et RDSE (à majorité PRG), ont voté pour cette carte redessinée par leur commission spéciale, alors que 33 ont voté contre, dont les communistes. Les écologistes et l'ensemble du PS se sont abstenus.

En revanche, le Sénat a refusé à une voix près le maintien d'une région Nord/Pas-de-Calais séparée, allant dans le sens du gouvernement et de l'Assemblée qui veulent la voir fusionner avec la Picardie.

31 octobre 2014

**Sénat**

2<sup>nd</sup>e lecture au Sénat : le texte n'est toujours pas identique à celui de l'Assemblée Nationale. La loi n'est toujours pas adoptée

- 15 régions
- pas de Loire-Atlantique en Bretagne, mais « droit d'option »

# Fusion des régions : pas de compromis entre sénateurs et députés

Députés et sénateurs ont échoué, ce jeudi 27 novembre, à se mettre d'accord sur la future carte des régions.

Par Caroline Moreau | Publié le 27/11/2014 | 15:35, mis à jour le 28/11/2014 | 10:56



© FranceTV

La réunion n'a duré qu'un quart d'heure : sept députés et sept sénateurs (parmi lesquels aucun Alsacien) se sont réunis ce 27 novembre en commission mixte paritaire pour tenter de se mettre d'accord sur les contours de la future carte de France et le nombre futur de ses régions. Le Sénat a voté pour une France à 15 régions (laissant l'Alsace seule) quant les députés ont préféré ne conserver que 13 régions (l'Alsace fusionnant alors avec la Lorraine et la

6

Tweet

27 novembre 2014

## Commission mixte paritaire

Une commission composée de sénateurs et de députés tente de trouver un accord sur le texte de loi. Mais c'est un échec

Sénat : 15 régions /  
Assemblée Nationale : 13 régions



# C'est voté, il y aura bien 13 régions françaises en 2016 : la carte

Edité par D.H. avec AFP

le 17 décembre 2014 à 18h11 , mis à jour le 17 décembre 2014 à 19h12.

TEMPS DE LECTURE

🕒 4min

## Régions : la carte des députés



Partager l'article



A lire aussi

La réforme territoriale définitivement adoptée par le Parlement

### POLITIQUE

**Le Parlement a adopté définitivement mercredi par un ultime vote de l'Assemblée la nouvelle carte de France à 13 régions malgré la colère toujours véhémente des UMP alsaciens contre la fusion de leur région avec Champagne-Ardenne et Lorraine.**

Cette fois, ça ne bougera plus. Le Parlement a adopté définitivement mercredi par un ultime vote de l'Assemblée la nouvelle carte de France à 13 régions malgré la colère toujours véhémente des UMP alsaciens contre la fusion de leur région avec Champagne-Ardenne et Lorraine. Cette réforme, qui entrera en vigueur début 2016, a été voulue par



Voici la carte des 13 régions votée par l'Assemblée

17 décembre 2014

## Sénat / Assemblée Nationale

En dernière lecture, **l'Assemblée Nationale adopte la loi** (sans avoir besoin du vote du Sénat)

- 13 régions
- pas de « droit d'option » pour qu'un département change de région
- la Loire-Atlantique ne réintègre pas la Bretagne



# Réforme territoriale. Le conseil constitutionnel valide le redécoupage

France - 15 Janvier -  4

 écouter

15 janvier 2015

## Conseil constitutionnel

Des députés ont demandé au Conseil Constitutionnel de vérifier si la nouvelle loi était conforme à la Constitution. Le Conseil n'a rien trouvé d'illégal. La loi est donc validée, promulguée par le Président de la République et publiée au journal officiel dès le lendemain

**Le 1<sup>er</sup> janvier 2016, la France aura 13 régions (au lieu de 22 actuellement)**



 Réagir

 Facebook

6

 Twitter

5

 Google+



Achetez votre journal numérique

**Le Conseil constitutionnel a annoncé jeudi avoir validé la loi portant sur le redécoupage de la France en 13 régions au 1er janvier 2016**

Le Conseil constitutionnel a aussi validé le calendrier électoral, deuxième volet de la réforme territoriale.

Cette loi, adoptée définitivement par le Parlement le 17 décembre, prévoit une nouvelle carte de France à 13 régions contre 22 actuellement et repousse les élections régionales de mars à décembre 2015, les départementales restant fixées en mars.

« Le Conseil constitutionnel a jugé que la loi n'a pas été adoptée selon une procédure contraire à la Constitution », selon un communiqué du Conseil.